



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

## Assemblée générale de l'association Timlilith-Ighil Bougueni du 4 mars 2018 Bilan moral de l'année 2016-2017



L'association du village Ighil Bougueni



## Table des matières

PREAMBULE	2
GESTION DE LA CAISSE DECES	3
POURSUITE DU PROJET « 3 FONTAINES AU VILLAGE IGHIL BOUGUENI »	4
ORGANISATION DE LA FETE DU VILLAGE 2017	5
RENFORCEMENT DES LIENS AVEC NOTRE COMMUNAUTE (AU VILLAGE ET HORS DU VILLAGE)	5
RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES COMMUNAUTES DES AUTRES VILLAGES DES ATH AMAR OUSSAID	6
EVOLUTION DES STATUTS DE TIB ET CREATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR DE TIB	6
ACTIVITE DU SITE INTERNET DE TIB, PAGE FACEBOOK	6



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

## PREAMBULE

Chers(es) adhérents(es),

Chers membres de notre communauté,

Au terme de la 2<sup>ème</sup> année de cette mandature, voici arrivé le temps de notre assemblée générale annuelle.

Timlilith Ighil Bougueni (TIB) est une association «loi 1901» qui a pour but de **promouvoir et développer toutes actions de type humanitaire, culturelle, artistique, sportive, de rencontres, et plus généralement des échanges aussi bien au sein de la communauté immigrée originaire du village Ighil Bougueni qu'avec le village d'origine.** Conformément aux statuts de TIB, cette assemblée générale est annuelle. Cette assemblée générale, programmée initialement pour le 11 décembre 2017, a été reporté au 04 mars 2018 en raison d'un calendrier très serré et de l'absence d'une salle pouvant l'accueillir. Il est à noter que l'annonce de cette assemblée générale vous a été communiquée dans un courrier distribué lors de la fête du village et également diffusée sur le site internet de l'association.

Conformément aux statuts de l'association, cette assemblée générale est électorale et verra le renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'association.

Au cours de cette assemblée générale :

- Les bilans moral et financier vous seront présentés et seront discutés,
- Ces deux bilans seront soumis à votre approbation,
- Nous discuterons également de questions diverses,
- Nous procéderons à l'élection des administrateurs puis du bureau exécutif (vote à bulletin secret) pour la prochaine mandature de 2 ans.

Cette assemblée est le moment où vous pouvez donner **vos appréciations sur les activités de l'association**, ses choix et ses orientations devant son bureau et tous ses administrateurs. C'est aussi pour vous le moment de **rejoindre** l'association en tant que membre, administrateur voire même membre du bureau exécutif. La vie d'une association dépend non seulement de l'action de ses membres mais aussi de l'enthousiasme de ses adhérents et sympathisants. Vous souhaitez insuffler votre apport, proposer ou participer à des projets et actions de l'association, c'est l'occasion de le faire.

Enfin, je tiens à remercier les membres du bureau et tous les administrateurs de TIB qui se sont impliqués durant les 2 années écoulées dans toutes les réalisations de TIB.

Rabah BEN YAOU

Président de l'association de Timlilith Ighil Bougueni

### Composition du bureau de l'association Timlilith-Ighil Bougueni

Responsabilité	Nom
Président d'honneur	Belkacem MEZAIB
Président	Rabah BEN YAOU
Vice-président	Nacer MEZIANE
Trésorier	Chabane AIT OUFROUKH
Trésorier adjoint	Nacer SAHRIDJ
Secrétaire	Boudjema MOUFFOK
Secrétaire adjoint	Ramdane OUCHABANE



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

## GESTION DE LA CAISSE DECES

Les travaux de la commission « caisse décès » constituée à l'issue de l'AG 2016 qui s'est tenue en février 2017 et composée des représentants des familles, ont permis de mettre à jour le règlement intérieur de la caisse décès. Ce règlement a fait l'objet d'une publication officielle le 17 septembre 2017. Ce règlement peut être consulté sur notre site internet, à la rubrique « *caisse décès* ».

A noter les éléments suivants de ce règlement intérieur :

- Dans son «**Préambule**», il est stipulé que : « *L'association Timlilith Ighil Bougueni étant l'émanation de cette communauté et ayant été créée entre autres pour gérer cette caisse de décès, il est naturel que les cotisants à cette caisse en fassent partie.* »
- D'un point de vue financier, les activités de l'association sont toujours séparées par une meilleure lisibilité :
  - un **compte** est rattaché à la **caisse décès** (les dépenses correspondent exclusivement aux paiements des factures d'inhumation, de rapatriement, et du billet d'avion de la personne accompagnatrice. Les recettes sont exclusivement constituées des cotisations des adhérents)
  - un **compte** est dédié aux **autres activités de l'association** (projets divers, fête du village,... etc.).
- Dans son «**Article 21**», il est stipulé que : « *Pour participer aux frais d'inhumation et d'entretien au cimetière du village, la «caisse de décès» consacrerait annuellement une somme qui sera déterminée par les délégués/représentants des familles en fonction des coûts réels identifiés par le comité du village*»
- Dans son «**Article 18**», il est stipulé que : « *Les cotisations sont dues chaque année. Si le montant total disponible sur les comptes de la caisse de décès est supérieur ou égal à 30 000 euros, la cotisation sera suspendue.* »

Dans le courant de l'année 2017, nous avons recensé 5 décès. L'appel à cotisation annuelle a été diffusé le 23 mars 2017. Les détails financiers liés à la caisse décès figurent dans le bilan financier qui accompagne ce bilan moral. La collecte des cotisations est globalement satisfaisante. Certains retardataires devront être rappelés pour verser leur cotisation.



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

## POURSUITE DU PROJET « 3 FONTAINES AU VILLAGE IGHIL BOUGUENI »

Pour rappel, le projet «3 fontaines» a démarré en mars 2017.

### Contributions de TIB:

- TIB a financé, via l'entreprise génie thermique, l'achat et l'installation de tous les matériaux hydrauliques et électriques de ce projet.
- En octobre 2017, une amélioration du site d'Anar N'Chikh impliquant la **fermeture de l'espace situé sous le réservoir** et la **construction d'une terrasse** attenante au réservoir a été proposée et acceptée. De plus, le comité du village ayant atteint ses limites en termes de capacités de financement et partant du principe que «l'argent collecté pour ce projet devra être affecté en totalité à ce projet», les administrateurs de TIB ont validé le fait que TIB supporte l'effort financier correspondant à la construction de ces ouvrages supplémentaires.

### Contributions des partenaires locaux

- 2 volontariats ont été organisés par le comité du village afin de creuser les tranchées d'enfouissement des conduites du réseau d'eau alimentant les 3 fontaines. Plus de 200 habitants du village au total, toutes générations confondues, ont participé aux deux volontariats.
- Le personnel enseignant de l'école primaire a assuré une session de sensibilisation et organisé un concours de dessin sur le thème des 3 fontaines.
- Une réunion des femmes du village s'est tenue afin de prendre des décisions relatives à l'aménagement des 3 fontaines et la formalisation d'un règlement d'utilisation des fontaines.
- Un réservoir de charge localisé à Anar N'Chikh, 3 fontaines (à Anar N'Chikh, Lmaïnsra et Vava L'hadj) et un local technique localisé à Lainser ont été construits grâce à l'apport financier du village.

### Avancement du projet :

- Travaux finalisés :
  - Pose des conduites PEHD sur tous les tronçons du réseau,
  - A Anar N'Chikh : Réservoir alimentant les 3 fontaines, chambre fermée, terrasse, construction et décoration de la fontaine et évacuation de son bassin vers l'assainissement, branchements de l'alimentation en eau venant de Lainser, trop-plein et vidange,
  - A Lainser : Local technique, pompes et armoire électrique pilotant les installations, socle en béton armé, collecteurs, dispositifs d'aspiration et refoulement, sondes dans le réservoir de Lainser, branchements pompes-réservoir Lainser, réfection de la vidange réservoir Lainser
  - A Lmaïnsra : construction et décoration de la fontaine,
  - A Vava L'hadj : construction et décoration de la fontaine.
  - Confection des plaques «règlement d'utilisation» (1 par fontaine).
- Travaux restants :
  - A Anar N'Chikh : Installation d'un compteur électrique (en attente de la mairie & sonelgaz), travaux de peinture, étanchéité et carrelage terrasse, travaux hydrauliques mineurs, robinetterie fontaine, installation de la plaque «règlement d'utilisation», banc public et autres décorations
  - A Lmaïnsra : Evacuation du trop-plein du bassin vers l'assainissement, robinetterie fontaine, installation de la plaque «règlement d'utilisation».
  - A Vava L'hadj : Evacuation du trop-plein du bassin vers l'assainissement, robinetterie



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

fontaine, installation de la plaque «règlement d'utilisation», banc public et autres décorations

- A Lainser : installation d'un préostat de réglage, installation de l'évacuation de la soupape de charge, installation d'un vase d'expansion pour éviter l'effet « coup de bélier » si nécessaire, branchement de l'armoire électrique et mise à la terre, mise en place de 2 tubes PVC pour finir les 2 aérations percées dans le réservoir de Lainser.
- A l'école : 2ème session de sensibilisation des élèves de l'école avec visite des fontaines, autres manifestations prévues par l'école.
- Avancement au niveau de chacune des 3 fontaines :
  - Anar N'Chikh : 85 %
  - Lmaïnsra : 95 %
  - Vava L'hadj : 95 %

Le raccordement au réseau électrique du village a fait l'objet d'une demande auprès de la SONELGAZ par l'ancien comité du village par l'intermédiaire de la mairie pour assurer une prise en charge des frais électriques par la mairie. Le comité du village élu en 12/2017 suit cette demande de près.

La livraison du chantier est attendue pour fin **mars 2018**.

## ORGANISATION DE LA FETE DU VILLAGE 2017

La fête s'est tenu le 29/01/2017. Environ **450** personnes y ont participé.

Sur le plan financier, le bilan de la fête 2017 est équilibré grâce aux dons de la communauté ainsi que la participation des sponsors. En effet, le tarif pratiqué ne permet pas d'équilibrer les comptes de cette manifestation.

## RENFORCEMENT DES LIENS AVEC NOTRE COMMUNAUTE (AU VILLAGE ET HORS DU VILLAGE)

Le projet des 3 fontaines, de par la mobilisation qu'il a provoqué au village comme hors du village, a permis de consolider les liens :

- entre les habitants du village Ighil Bougueni qui ont massivement participé aux volontariats organisés par le comité du village et ont ainsi fait preuve d'une unité et d'une entraide faisant la fierté de tous ceux qui en ont été témoins,
- entre le comité du village et TIB qui ont travaillé ensemble et se sont coordonnés en bonne intelligence, toujours dans l'écoute et la consultation,
- entre les habitants du village et la communauté hors du village qui, à travers nos médias et notamment nos réseaux sociaux ont toujours adressé des messages d'encouragements et de



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

félicitations à toutes les personnes qui ont contribué à ce beau projet, notamment dans le cadres des volontariats organisés au village.

- la participation financière au projet des 3 fontaines des villageois en dehors du pays et qui résident : en France, aux USA, au Canada, en Belgique, en Allemagne, en Espagne...etc.

A noter qu'en fin d'année 2017 le comité du village a été renouvelé au terme d'une assemblée générale électorale. Une nouvelle équipe a pris place au sein du village. TIB tâchera à l'avenir d'entretenir les mêmes rapports fraternels et d'entraide avec ces nouveaux représentants du village.

## RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES COMMUNAUTES DES AUTRES VILLAGES DES ATH AMAR OUSSAID

Même si la journée familiale « pique-nique & football » n'a pas pu être organisée en 2017 également, les relations avec les associations représentant les communautés des 3 autres villages d'Ath Amar Oussaid sont très cordiales.

## EVOLUTION DES STATUTS DE TIB ET CREATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR DE TIB

Les statuts et le règlement intérieur de TIB discutés et adoptés lors de l'assemblée générale du 19 février 2017 ont été déclarés auprès de la préfecture de l'Essonne. D'autre part, un changement d'adresse du siège social de TIB de Viry Chatillon à Morsang Sur Orge a aussi été déclaré à la préfecture de l'Essonne. La préfecture de l'Essonne a récemment répondu positivement à ces changements.

Les statuts de l'association font désormais explicitement mention de l'activité caisse décès et renvoient vers le règlement de la caisse décès quant aux détails du fonctionnement de cette dernière.

La mention du règlement de la caisse décès indiquant que les cotisants à la caisse décès sont aussi adhérents de l'association fera prochainement l'objet d'une mention sur le règlement intérieur de l'association.

## ACTIVITE DU SITE INTERNET DE TIB, PAGE FACEBOOK

Depuis novembre 2016, **118** publications ont été insérées sur le site de TIB, parmi lesquelles :

- des annonces de décès,
- des hommages,
- des annonces d'événements ou de réunion mais aussi des publications générales.

Le site a été consulté plus de **100 000** fois entre novembre 2016 et mars 2018 contre **82000** fois l'année dernière (plus de **402 000** vues depuis sa création en juillet 2012).

Toutes ces publications ont été répercutées sur la page Facebook de TIB et le forum Google-Group de TIB. Par ailleurs, étant donné la redondance des messages reçus par les abonnés du site de TIB et son Google-Group, il a été décidé de ne plus répercuter les publications du site sur le Google-Group à compter de septembre 2017.

Enfin, la page Facebook de TIB a été amputée par Facebook lui-même de son « journal » qui permettait de répercuter les publications de cette page (y compris celles répercutant les publications du site de TIB) sur les « amis » la page Facebook de TIB. De ce fait, un « Groupe » «Timlilith Ighil Bougueni » a été créé pour assurer cette tâche de diffusion. Cependant, le taux de diffusion via ce « groupe » est bien inférieur



9, Rue Jean Renoir  
91390 Morsang Sur Orges

à celui atteint via l'ancien journal de la page Facebook.

- Fin du document -